

Pour offrir un meilleur service à l'équipe de gestion, la section des installations a fait l'acquisition du logiciel de gestion des installations AUTOCAD. Ce logiciel graphique simplifie l'aménagement fonctionnel des bureaux.

Au cours du dernier exercice, le contrôle des stocks du magasin de l'administration centrale et l'établissement des bons de commande ont été automatisés. Cette automatisation s'est traduite par une amélioration de la gestion des stocks en magasin et du service offert à nos clients.

Pour le bénéfice du public canadien, la Section de l'administration a normalisé les renseignements relatifs au Bureau des passeports figurant dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique.

Le Section de la gestion des documents a offert son soutien à tous les groupes de l'administration centrale et des bureaux régionaux en ce qui touche les demandes de recherche et l'extraction d'information dans les dossiers relatifs aux politiques et dans les dossiers administratifs. Au nombre des demandes de recherche dans les dossiers du Bureau figuraient 33 780 demandes de microfilm provenant du Commissaire à la protection de la vie privée, des Services consulaires, de l'administration centrale et des bureaux régionaux. Au total, 1 109 291 dossiers du Bureau ont été microfilmés.

La Section de la gestion des documents a participé au groupe de travail sur le partage des services de soutien à l'échelle locale (PSSL) afin de mettre sur pied un dépôt d'archivage sur place pour les documents semi-actifs permettant d'accroître l'efficacité du repérage de l'information. Dans le cadre d'un projet mené à l'heure actuelle en collaboration avec la Direction de la gestion de l'information documentaire du Ministère, on a pris des mesures pour mettre en place un système automatisé de classification des dossiers par blocs numériques, unifié à l'échelle du Bureau. Ce système permettra la

mise en œuvre d'un calendrier de conservation et d'élimination des dossiers en direct.

Sécurité et Opérations à l'étranger

La Direction de la sécurité et des opérations à l'étranger, qui gère le risque que posent les preuves documentaires contrefaites par des professionnels, volées ou obtenues illégalement, vient renforcer les efforts déployés par le Bureau des passeports pour assurer la sécurité et le contrôle de la qualité.

La Direction exerce des activités dans le domaine de la prévention des crimes reliés aux passeports et participe activement aux travaux du Comité interministériel de la sécurité des documents canadiens.

Les activités de la Direction ont permis de produire un nouveau livret de passeport techniquement plus difficile à contrefaire. Ce nouveau passeport, qui a été lancé à l'automne de 1993, présente de nouvelles caractéristiques de sécurité visant à en empêcher la falsification et à permettre aux agents frontaliers de repérer plus facilement les documents contrefaits ou modifiés. Ces caractéristiques constituent un obstacle de taille pour les personnes qui essaieront de falsifier un document.

Dans le *Plan d'amélioration de la sécurité* établi en 1991, on préconisait l'adoption de certaines mesures visant à accroître la sécurité du passeport canadien et du processus de délivrance. L'un des changements les plus fondamentaux a été d'encourager les requérants à présenter leurs demandes de passeport en personne dans la mesure du possible. Comme cette approche a fait ressortir la nécessité d'ouvrir des bureaux supplémentaires, nous avons ouvert depuis lors plusieurs nouveaux bureaux. L'accessibilité accrue aux bureaux régionaux a encouragé un plus grand nombre de clients à présenter en personne leurs demandes de passeport.